



L'Uniopss prend position sur le décret sur les pouponnières

📅 Publié le 4 juillet 2025

👤 De Uniopss

ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE

ARTICLE

INFO NATIONALE



Interrogée le 19 février dernier par la Commission d'enquête sur les manquements des politiques de protection de l'enfance, la ministre, Catherine Vautrin, a exprimé une priorité politique forte : faire évoluer l'accompagnement des tout-petits enfants protégés (0-3 ans).

En particulier, elle s'est engagée à réviser d'ici l'été 2025 l'arrêté de 1974 encadrant les pouponnières, pour éviter leur saturation chronique.

Cependant, les derniers échanges avec l'administration font douter du niveau d'ambition de la réforme.

Dans un communiqué commun publié le 25 juin dernier, l'UNIOPSS, l'ANMECS, le GEPSO, la FEHAP et la CNAPE soulignent la nécessité que la promesse d'encadrement réponde aux besoins fondamentaux des 0-3 ans et fluidifie leur parcours.

Pour ne pas être qu'une intention, cette révision doit donc s'accompagner de moyens à la hauteur des enjeux et des besoins.

[Accédez au communiqué](#)

Note d'information du 04/07/2025

Numéro de fiche

113.52 Ko